

Nouvelle LMP/OMP

Objectifs : mise en conformité avec la nouvelle LMP/OMP du 21 juin 2019 et actualisation suite à la nouvelle organisation de l'EPFL

- **Obligation de publication dans SIMAP dès 50K CHF** (Rapport d'adjudication ou dossier de sélection)



- **1 seuil unique de 230K CHF** pour les appels d'offres publics pour biens et services (Avant: biens 230K et services 150K)
- **En-dessous de 150K**, gré-à-gré (de préférence 3 offres)